

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2013

CONSOMMATION - (N° 1015)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CE554

présenté par
M. Hammadi, rapporteur

ARTICLE 5

À l'alinéa 89, substituer au mot :

« suivant »,

les mots :

« à compter de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.